

DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS

- J'ai bien noté que ma participation à l'offre vaut adhésion au PEG Actionnariat International du groupe VINCI.
- J'ai bien noté que, sauf survenance d'un des cas de déblocage anticipé visés dans la brochure, mon investissement sera bloqué pendant 3 ans.
- J'ai bien noté que les parts du FCPE et les actions VINCI ne peuvent pas être offertes au Grand-Duché de Luxembourg à des personnes qui ne sont pas des salariés du groupe VINCI et ces parts ne peuvent pas être offertes ou vendues au public au Grand-Duché de Luxembourg, de manière directe ou indirecte, et les documents ou autres matériels liés à cette offre qui m'ont été remis ne doivent ni être circulés, ni être publiés, ni mis en circulation sous quelque forme que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg.
- VINCI tient à ma disposition les règlements du PEG Actionnariat International et des FCPE visés au recto. Ces documents pourront m'être communiqués sur demande.
- Les actions VINCI sont cotées sur Euronext. La valeur de mon investissement suivra l'évolution du cours de l'action VINCI à la hausse comme à la baisse. VINCI met à disposition sur le site www.vinci.com son document de référence et autres rapports financiers qui contiennent d'importants renseignements sur les activités, la stratégie, la direction et les résultats financiers de VINCI ainsi que les facteurs de risques relatifs à l'activité du groupe VINCI. J'atteste que j'ai pu avoir accès à ces documents.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conséquences fiscales susceptibles de s'appliquer à ma situation du fait de ma participation au PEG Actionnariat International et en assume la pleine responsabilité. Je reconnais notamment être redevable envers mon employeur de toute somme qu'il devrait avancer en mon nom au titre de redevances fiscales ou sociales me concernant. Mon employeur pourra prélever ces sommes sur mon salaire ou sur toute autre somme qui m'est due ainsi que, le cas échéant, demander le rachat de mes parts de FCPE ou cession de mes actions et déduire les sommes susmentionnées du produit de cession.
- Je suis entièrement libre d'adhérer ou non à cette offre. Ma décision à cet égard n'aura aucune influence, positive ou négative, sur mon travail au sein du groupe VINCI. L'adhésion à cette offre est distincte de mon contrat de travail, dont elle ne constitue pas une partie intégrante et ne me confère aucun droit ou prétention en relation avec mon travail ou les droits et indemnités en résultant, y compris à l'occasion de la rupture du contrat de travail.
- Je reconnais avoir pris connaissance de ce qui suit: (i) les avantages accordés par la présente offre sont accordés de manière discrétionnaire, (ii) l'offre peut être suspendue, modifiée ou terminée à tout moment, (iii) les avantages accordés aux termes de la présente offre ne sont pas considérés comme faisant partie de mon contrat de travail ou de ma rémunération et (iv) l'offre ne me confèrera, a priori, aucun droit à une rémunération régulière répétée à l'avenir.
- J'ai également noté que ni ce document, ni toute autre documentation que j'ai pu recevoir dans le cadre de cette offre ou du PEG Actionnariat International, ne me confère un quelconque droit ou prétention en relation avec des offres futures.
- En complément de mon investissement, VINCI m'attribuera des actions gratuites VINCI suivant les modalités décrites dans la brochure d'information. L'ensemble des conditions régissant les droits aux actions gratuites sont prévues dans le règlement du Plan CASTOR INTERNATIONAL que vous êtes encouragé à consulter.
- J'atteste sur l'honneur que l'ensemble de mes versements dans le PEG Actionnariat International en 2020 n'excèdera pas 25 % de ma rémunération annuelle brute.
- Le nombre d'actions proposé dans le cadre de l'offre est 9 078 565. En cas de demandes dépassant le nombre d'actions offertes, le montant de mon investissement pourra être réduit. Le calcul des réductions sera effectué comme suit :

(i) Après avoir constaté le nombre total de souscripteurs, il sera déterminé un plafond individuel légal à l'offre moyenne. Les demandes seront servies en totalité à hauteur de ce plafond.

(ii) Après avoir déterminé le montant de l'offre résiduelle, il sera calculé un pourcentage de réduction à appliquer proportionnellement aux demandes individuelles résiduelles restant à satisfaire.

J'accepte de réduire le montant de mon investissement à due concurrence. Le trop versé me sera remboursé à concurrence de mon apport personnel. Le règlement sera effectué selon les modalités déterminées localement.

● J'ai bien noté qu'en cas de défaut ou de paiement tardif de mon versement personnel le présent ordre pourra être annulé de plein droit. Si mon ordre a été traité, je resterai redevable envers mon employeur du montant de ma souscription. Je reconnais et j'accepte expressément que VINCI ou mon employeur pourra faire procéder, sans préavis ou mise en demeure préalable, au rachat de la totalité de mes parts du FCPE et/ou actions et d'en affecter le produit au remboursement des sommes correspondant au montant de ma souscription. Si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir la somme indiquée ci-dessus, je resterai débiteur de mon employeur pour le montant correspondant. Mon employeur se réserve le droit d'engager toutes poursuites à mon encontre pour récupérer les sommes impayées.

• Je comprends que cette offre n'est pas ouverte aux « *U.S. Persons* » et par conséquent, je certifie que je ne suis pas résident des États-Unis d'Amérique. Je note que des informations complémentaires concernant cette restriction figurent dans les règlements des FCPE et sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion accessible depuis castorvinci.com.

Je prends note que les informations personnelles contenues dans le présent bulletin feront l'objet d'un traitement informatique conformément à la notice d'information quant au traitement de mes données personnelles ci-jointe.